

me rapporte à ces arguments, au sujet desquels je n'ai pas eu le plaisir d'entendre une contestation ayant pu me convaincre.

Je me borne à ajouter ici une raison d'ordre général. Ce que l'on peut appeler *l'illusion circulatoire*, c'est-à-dire, celle de considérer les empêchements actuels à la circulation internationale plutôt une cause qu'un simple effet de la crise, se prête à l'objection suivante: il existe des pays qui sont des organisations économiques d'échelle pour ainsi dire mondiale, avec une activité économique interne beaucoup plus importante que leur activité économique extérieure, à l'intérieur desquels la circulation des facteurs productifs, libre ou organisée, n'a plus le pouvoir d'empêcher la crise dans la mesure de la proportion de ces deux formes de l'activité économique.

Les Etats-Unis, par exemple, avec tous leurs capitaux, terres et main-d'œuvre disponibles, pourraient, dans les millions de leurs chômeurs, éléments qui peuvent circuler librement, trouver un remède facile à la crise ».

Rome, Avril 1933.

NOTE — Dans les citations, ja fais réserve des inexactitudes éventuelles de la forme dans la traduction que j'ai dû faire du texte italien le seul que j'avais à ma disposition.

**Nos observations comme
Délégué du Portugal au
Comité Permanent de l'Ins-
titut International d'Agri-
culture sur la Réunion spé-
ciale du 7 Avril de prépa-
ration pour la Conférence
de Londres**

JE dois présenter d'abord, quelques remarques sur le projet d'Ordre du jour annoté de la Commission préparatoire des experts pour la Conférence de Londres.

Ces annotations appellent les critiques les plus sérieuses tant au point de vue général qu'au point de vue spécial de l'agriculture. Etant donné le vague, la contradiction de leurs termes, l'absence d'une orientation théorique sûre, le peu d'efficacité probable des solutions pratiques envisagées, ces annotations, si on doit les prendre comme base doctrinale et d'orientation de la Conférence de Londres, nous laissent mal augurer de la réussite de cette Conférence.

On y adopte une orientation trop libre-échangiste, attendant trop de l'abaissement des droits de douane et confondant en cela les causes avec les effets; trop préoccupé des problèmes financiers, monétaires et de circulation, ce projet oublie d'attaquer le problème à sa base, savoir la production et la consommation; d'un côté il recommande l'assainissement financier, d'autre part la réduction des droits et le dégrèvement des impôts qui tendent à le compromettre; d'une part il préconise la valorisation monétaire, d'autre part l'abandon des mesures de défense de la monnaie; enfin, au point de vue agricole, il contient les plus graves lacunes.

En face de ces carences, l'Institut aurait une bonne

occasion de se mettre en valeur, en élaborant à propos de la Conférence de Londres, sur des bases doctrinales solides de vraies solutions pratiques pour les maux économiques qui affligent le monde.

La réunion spécial du 7 Avril représente un certain progrès sur la matière de l'ordre du jour annoté, mais elle est encore loin de donner à l'Institut une aide appréciable pour l'intervention qui lui revient à cette occasion.

De sorte que c'est l'Institut même, par le travail de ses bureaux, qui peut encore élaborer une doctrine et un programme de réalisations pratiques qui puissent vraiment lui donner du crédit à la Conférence de Londres.

Pour cela, il faudrait d'abord un certain travail de révision de ce qui constitue jusqu'à présent la doctrine des publications de l'Institut, où je crois trouver une excessive prévention théorique contre le protectionnisme.

On y remarque en effet certaines appréciations du système de l'autarchie économique, qui lui reprochent de reposer sur des bases exclusivement anti-économiques alors que, me semble-t-il, ce système, si l'on fait abstraction des abus dont il est coupable, repose aussi sur de puissantes raisons économiques: le besoin pour un certain pays de s'isoler du trouble économique, le besoin de stabilité, le désir de se libérer d'une certaine usure que, dans les échanges internationaux, un pays paye à un autre pays, le besoin de créer du travail, l'économie des transports, etc...

De même qu'il y a une limite à la concentration industrielle, il se peut aussi que la réalité actuelle ait démontré que sont excessives les proportions mondiales que l'on voulait donner au mécanisme économique et qu'une réadaptation basée sur une relative autonomie économique des nations est nécessaire.

Je ne me propose pas d'engager une discussion théorique, ni d'entraîner l'Institut dans une certaine

doctrine économique, mais plutôt de lui conseiller la plus objective impartialité entre les orientations proposées, en évitant de tomber dans l'exagération de l'orientation anti-protectionniste.

Car il y a certainement un protectionnisme purement défensif qui me semble théoriquement inattaquable, c'est celui qui vise à conserver le volume des importations et à se défendre le plus possible contre l'abaissement des prix.

Je défends cette idée avec une liberté d'esprit d'autant plus grande que la politique douanière de mon pays a été des plus modérées, se laissant pénétrer encore plus qu'il n'était nécessaire par l'offensive économique des autres pays. C'est toujours une question de mesure; il y a un bon nationalisme économique, modéré, défensif, qu'il faut approuver, de même qu'il y a aussi un bon internationalisme économique; mais qu'il soit modéré, limité aussi, car, jusqu'à présent, la tendance a été de l'exagérer, ce qui a donné au marché une trop grande fluidité, de trop grandes dimensions, et a provoqué des crises d'autant plus dangereuses à cause surtout de l'illusion de débouchés infinis qui a pour ainsi dire faussé les bases comptables de l'industrialisation du monde moderne.

Je désirerais montrer que la doctrine la plus propre à l'Institut International d'Agriculture, spécialement à l'occasion de la Conférence de Londres, devrait avoir le caractère suivant: une doctrine spécifiquement *agraire* signalant essentiellement la crise agricole comme le point central de la crise mondiale; *corporative*, montrant l'importance pour la solution de la crise, de la corporation agricole, libre ou d'Etat; *sinon nationaliste, du moins rendant justice à l'Etat moderne*, qui se défend contre l'héritage d'un internationalisme économique en pleine faillite, reconnaissant que c'est sur l'Etat rétabli

dans sa force d'instrument économique et disciplinant la production intérieure, appuyée sur la corporation, ou rationalisant la vie économique extra nationale appuyée sur des accords « régionaux » d'Etats, que l'on peut mettre plus d'espoir pour l'avenir; sinon protectionniste, du moins reconnaissant *la pleine légitimité d'un protectionnisme modéré et défensif*; finalement, une doctrine ayant de solides bases agraires, corporatives, gouvernementales, pouvant inspirer, non un internationalisme ambitieux, utopique et dangereux, mais tout ce qui peut se réaliser de pratique, de modeste et d'efficace, dans le domaine économique international.

D'abord, l'Institut devrait faire une critique très serrée des différents projets présentés plus ou moins par son intermédiaire, sous peine de risquer de souffrir le contre coup de leur insuccès éventuel; et leur auteurs seraient certainement les premiers à apprécier que l'Institut leur donnât cette haute preuve de considération, qui est la bonne monnaie des rapports intellectuels: une critique franche, objective et loyale.

Je prends la liberté de suggérer quelques directives générales pour cette critique.

Ordre du jour annoté

La réduction des tarifs est peut-être la plus grande préoccupation de ce document. L'Institut devrait faire une étude très serrée de ce point spécial, montrant le peu d'espoir qu'on peut avoir de ce côté. D'une façon générale, il y a lieu de craindre, avec un changement rapide du régime tarifaire, une altération du *statu quo* des relations économiques actuelles (surtout des prix) avec, pour conséquences, les troubles que toute instabilité représente; la diminution du tarif se traduit par un transfert de valeurs des mains du producteur national et de l'Etat

aux mains de l'exportateur étranger et du consommateur national, c'est-à-dire tout au plus en conservant le même total, une simple altération des relations économiques; et toute altération, en temps de crise, est dangereuse.

On doit même ajouter que la nouvelle distribution du revenu social va empirer les choses, car cette manière d'épargne, que représentait l'impôt douanier, était prête à soutenir la santé financière de l'Etat, condition essentielle de la santé économique générale; si cet impôt était disponible sous forme de *superavit*, il pouvait être employé par l'Etat pour des travaux publics ou pour toute autre application directe de traitement de la crise. Si cette valeur va au consommateur, celui-ci pourra augmenter sa consommation, en activant par là un point de la vie économique, mais on ne sait jamais si c'est le point qu'il faut justement activer; d'autre part, d'une partie de cette valeur, il peut faire une épargne sans application immédiate.

Mais il faut chercher surtout à voir dans cette question des tarifs, l'aspect de la production. On devrait dire alors que, tant que le tarif se limite à défendre le niveau des prix et à conserver leur rapport normal entre la production étrangère et la production nationale, on doit l'approuver, car il rentre dans ce protectionnisme modéré et défensif, qui est inattaquable.

Mais quand le tarif tend à produire une nouvelle capitalisation industrielle à l'intérieur, qui rend inutile une capitalisation pré-existante à l'étranger, il y a là, au point de vue de l'intérêt général, un double emploi et une dissipation de ce capital qu'il serait précieux, surtout en temps de crise, d'appliquer au point le plus convenable.

On devrait alors conseiller au pays protectionniste de bien surveiller ses nouvelles capitalisations pour voir si elles sont toujours convenables et s'il ne pourrait pas les éviter, en recevant des autres pays des compensations

adéquates; et ces derniers tâcheraient de donner ces compensations de manière à offrir les marchandises à un prix tel que l'Etat importateur trouve avantageux d'en conserver le mouvement commercial. Pour cela il serait peut-être nécessaire que l'industrie exportatrice réduisît ses bénéfices et ses salaires, c'est-à-dire son niveau de vie, c'est le point essentiel de la question; il y a une grande répugnance à passer par la phase nécessaire de la liquidation de la crise: la réduction des bénéfices et des salaires; on la combat même avec l'argument que cette réduction représente une diminution de consommation et partant une aggravation de la crise, argument qui n'a pas de valeur, car, si l'on réduisait certains profits et certains salaires, ce serait pour dégager des valeurs à appliquer immédiatement aux secteurs d'où vient le principal déséquilibre de la production et de la consommation: on réduirait d'un côté, pour augmenter de l'autre.

En résumé, je propose, dans cette question des tarifs, les points de vue critiques suivants:

1.° — La réduction des tarifs douaniers en général, faite sans discrimination et selon un critère mécanique, pourrait être un facteur d'aggravation de la crise;

2.° — Un tarif douanier purement défensif et conservateur des prix et des rapports normaux de production est un élément de santé économique;

3.° — Un tarif douanier qui porte à la création d'industries inutiles au point de vue général est nuisible, mais ce mal doit être combattu en envisageant plutôt la question de la production que la question commerciale, par des accords entre Etats tendant à une rationalisation économique complémentaire, sur la base de l'équité, en évitant l'usure, l'exploitation dans les échanges entre pays;

4.° — On pourrait proposer la création d'institutions techniques pour l'étude objective des mouvements commerciaux internationaux et des améliorations possi-

bles de ces mouvements, les pays s'obligeant à consulter ces institutions avant de prendre des initiatives en matière de politique douanière.

*Projet de Mr. le professeur Laur
pour une Union Internationale du Blé*

C'est certainement une conception très intéressante et très hardie; elle me donne cependant l'idée d'une machine colossale, mais un peu fragile et peut-être même dangereuse.

Est-elle réalisable? Les pays exportateurs voudront-ils bien se soumettre au contingentement établi par majorité ou arbitrage, contingentement qui implique le contrôle étroit de la surface et même de l'intensité de culture de chaque pays? Car le contingentement devra être dans l'ensemble proportionnel à la production de chaque pays, sous peine de créer d'énormes différences de prix de pays à pays; et, étant ainsi proportionnel à la production, chaque pays aura intérêt à augmenter son contingent en augmentant sa production et cela en augmentant sa surface. Ceci pourrait encore être contrôlé par comparaison avec le passé, mais le pays en question pourrait aussi augmenter son intensité de culture, ce qui exigerait un contrôle qui semble très difficile, car il serait presque impossible de distinguer l'accroissement de production dû à cette intensification de culture, d'une augmentation éventuelle de la récolte déterminée par des conditions météorologiques favorables.

D'autre part, il ne semble pas que les pays importateurs, tout en acceptant l'utilité générale du projet, y trouvent un intérêt immédiat suffisant (au contraire, ils perdront aux importations, à cause de l'augmentation possible des prix) pour qu'ils prennent l'initiative d'une organisation compliquée, qui profiterait directement aux

pays exportateurs, et pour laquelle l'entente de ceux-ci serait à la rigueur suffisante.

Du reste, on verra vite si les pays intéressés veulent bien accepter ce projet.

On pourrait même se demander si un relèvement *rapide* du prix du blé ne serait pas un nouveau facteur de perturbation économique générale, et si ce relèvement artificiel ne causerait pas une nouvelle surproduction. Quelle partie de la hausse irait aux intermédiaires? Qu'est-ce qui se passerait pour les autres céréales?

Spécialement faible me paraît le point relatif à une intervention pour la réduction des stocks, qui tombe sous les objections que, plus tard, j'aurai à faire au projet de destruction des stocks; le projet Laur envisage à ce sujet une véritable organisation industrielle, faite par le Conseil du blé, qui me paraît peu acceptable.

Enfin, je crois que le contingentement de l'exportation sans la limitation de la production est inutile et même dangereux; si les stocks allaient en s'accumulant dans divers pays et si à un moment donné, un désaccord éclatait, l'union étant dénoncée, à la hausse artificielle pourrait succéder une baisse catastrophique, désastre dans le genre de celui de l'insuccès du Farm Board américain.

Pour conclure ma critique du projet Laur, je le considère dans sa forme actuelle comme trop compliqué, avec le défaut de ne pas considérer le contingentement de l'exportation uniquement comme un simple accessoire du contrôle de la production. Je le trouverais plus acceptable sous la forme simplifiée d'un accord entre les pays, visant plutôt à la réglementation de la production et de la consommation qu'à la hausse directe des prix qui pourrait encore aggraver davantage la surproduction.

Projet de Mr. de Michelis et circulation des hommes

J'ai déjà, au cours de la *réunion spéciale*, exposé les raisons pour lesquelles j'estime que l'on ne peut considérer comme un facteur important pour la solution de la crise économique le fait de faciliter la circulation des éléments de la production, spécialement du facteur humain. Je me réfère à ces arguments, dont je n'ai pas entendu une réfutation qui m'ait convaincu. Je me borne à ajouter ici une raison d'ordre général; ce que l'on peut appeler «l'illusion circulatoire», c'est-à-dire le fait de considérer les empêchements à la circulation internationale comme une cause et non comme un effet de la crise, se prête à une forte objection du fait de l'existence de très grands pays, qui représentent des masses économiques d'une échelle pour ainsi dire mondiale, à l'intérieur desquels la circulation libre ou organisée des éléments productifs existe et où néanmoins elle n'a pas la force d'empêcher la crise dans la mesure de la proportion de l'activité économique intérieure de ces pays à leur activité extérieure.

Les Etats-Unis, par exemple, qui dépendent si peu de l'exportation, avec tous leurs capitaux, terres et main-d'œuvre disponible dans les millions de leurs chômeurs, éléments qui peuvent circuler librement, auraient un remède facile à la crise.

De toutes les circulations, celle des capitaux et du crédit serait la plus facile; or, il existe une opinion autorisée qui témoigne de ce qu'un des facteurs de la crise américaine a été cette coopération de la Banque d'Angleterre et de la Federal Reserve Bank pour faciliter le crédit, en partie responsable du *boom* qui a précédé la dépression: on peut appeler cela une tentative de circulation internationale organisée du crédit.

Pour toutes ces raisons, je considère le projet de Mr. de Michelis comme renfermant une conception intéressante et applicable sur le plan national, mais qui par contre, au point de vue mondial, ne me semble pas viable.

La destruction d'une partie des stocks

On a parlé aussi, pendant la réunion spéciale, de la destruction d'une partie des stocks de blé.

Je crois devoir émettre l'opinion que l'Institut ne doit aucunement lier sa responsabilité, directement ou indirectement, à des projets de ce genre.

Tant sous la forme radicale d'une destruction pure et simple des stocks existants, que sous la forme de leur emploi comme fourrage, matière première pour la fabrication de l'alcool, etc., ce projet me semble profondément absurde.

Il me semble évidemment absurde de détruire un produit que l'on est en train de produire au même moment: il vaut évidemment mieux ne pas le produire.

Il faut penser aussi au scandale social que représenterait cette destruction, et comme les ennemis de la société en prendraient prétexte pour proclamer sa faillite économique et morale.

La comparaison avec la politique de destruction des stocks de café, vin, etc., n'est pas légitime, car il s'agit, pour ce qui est de ces derniers, de marchandises qui ne sont pas de première nécessité et dont on ne peut pas diminuer la production à son aise, car elles sont le produit de cultures arborescentes.

L'emploi industriel des stocks pour la fabrication de certains produits irait aussi troubler le marché de ces produits.

Je considère, comme seule possible, la réduction des

stocks futurs par la diminution de la production et, pour les stocks présents, *leur destruction dans l'estomac des consommateurs*, soit par une distribution philanthropique dans les régions où sévit la famine, soit encore par des mesures visant à augmenter la consommation normale. Dans les deux cas, il faudrait encore trouver un système pour éviter que les nouvelles quantités appliquées à la consommation ne viennent pas se substituer à des unités de consommation que l'on consommait déjà et que l'on cesse ainsi de consommer.

Rome, Avril 1933.